

APRIL International Care ouvre la téléconsultation médicale à ses clients expatriés, en partenariat avec Teladoc Health

Remboursées aux tarifs de la Sécurité sociale depuis septembre 2018, les consultations médicales à distance s'installent doucement dans les habitudes des Français. Près de 60 000 téléconsultations ont ainsi été prises en charge en un an, un début plutôt timide comparé aux objectifs initiaux de 500 000 consultations sur cette même période.

Pourtant la téléconsultation répond à un réel enjeu en permettant d'accéder facilement et rapidement à un service médical de qualité. A l'international, ce constat se renforce. En effet, vivre à l'étranger peut parfois impliquer des conditions sanitaires difficiles ou des services de santé moins accessibles selon le pays de séjour. Trouver le bon professionnel de santé, recommandé par un tiers de confiance et/ou parlant sa langue maternelle, peut devenir un réel problème. Certains expatriés choisissent alors d'ajourner leur consultation ou d'organiser un onéreux retour en France.

C'est dans ce contexte, qu'**APRIL International Care (AIC) lance en partenariat avec Teladoc Health un service de mise en relation avec des médecins**, via l'application EasyClaim.

Cette solution apporte deux niveaux de services à ses clients expatriés afin de faciliter leur prise en charge et leur apporter davantage de sérénité dans une situation qui génère souvent inquiétude et stress :

- **la prise de rendez-vous avec un médecin** : le client fait une demande via l'appli et est rappelé dans un délai maximum de 3 h par un médecin pour une consultation téléphonique.
- **l'accès à un deuxième avis médical** : le client a eu un premier avis médical et sollicite un médecin de la plateforme pour un deuxième avis. Il fait la demande via l'appli et est recontacté par un médecin dans un maximum de 24h (le temps pour le médecin d'étudier le dossier) pour un échange téléphonique.

APRIL International Care s'appuie sur les services de son partenaire Teladoc Health qui dispose d'équipes médicales disponibles partout dans le monde 7j/7 et 24h24.

Easy Claim, l'application qui facilite l'assurance pour les expatriés

Lancée début 2016, l'application Easy Claim permet aux clients expatriés d'APRIL International d'envoyer leurs demandes de remboursement de frais de santé en seulement quelques clics, gagnant ainsi du temps dans leurs démarches et pour leurs remboursements.

Elle donne également accès à de nombreux services, tels que la géolocalisation des professionnels de santé, l'accès à la carte assuré, la possibilité de demander une prise en charge hospitalière etc.

En phase avec les nouveaux usages des assurés, elle est disponible sur les appareils mobiles, dans plusieurs langues, et permet de joindre un conseiller 24/7.

CONTACTS PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf
06 63 80 87 54
baptiste.romeuf@insign.fr

Ylhem Benhammouda
07 64 56 97 54
ylhem.benhammouda@insign.fr



Exemples de coûts de santé dans le monde en 2018



À propos du groupe APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 28 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Ses 3 900 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros.

A propos de Teladoc Health

Teladoc Health, Inc., est une organisation axée sur une mission : transformer la façon dont les patients accèdent aux services de santé, en mettant l'accent sur une qualité élevée, des coûts réduits et ce, à travers le monde. Les solutions de santé régulièrement primées de la société incluent le recours à la télémédecine, aux avis médicaux d'experts, à l'Intelligence Artificielle et à l'analyse des données, ainsi que l'accès à une plate-forme de services pouvant faire l'objet de licence. Avec plus de 2 000 employés, l'organisation fournit des services de santé dans 130 pays et dans plus de 30 langues, en partenariat avec les entreprises, les hôpitaux et systèmes de santé, et les assureurs pour transformer l'accès à la santé. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.teladochealth.com ou suivez @TeladocHealth sur Twitter.

CONTACTS PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf
06 63 80 87 54
baptiste.romeuf@insign.fr

Ylhem Benhammouda
07 64 56 97 54
ylhem.benhammouda@insign.fr